



Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Sept 2009
N° 57

Rassemblement
Unitaire
Social
Ecologique

SPECIAL
CONSEIL MUNICIPAL

Edito

Avant Jacky Hénin, il n'y avait personne ! Très probablement Claudius Demassius, le conseiller très particulier de Madame Bouchart, croit-il avec cette manœuvre pour le moins puérile, accréditer l'idée que le seul méchant, c'est Jacky.

Peut être croit-il même pouvoir récupérer une partie de l'électorat qui était fidèle à Monsieur Barthe ?! C'est une vision un peu simpliste des choses, c'est surtout oublier un peu vite les actes des uns et des autres, surtout quand ceux-ci étaient bien peu glorieux !

Mentez, mentez, il en restera toujours quelque chose ! Attaques virulentes, tracts calomnieux de partenaires... Evidemment, ces deux-là n'ont pas tout inventé, tout au plus reproduisent-ils des comportements délétères qui au long de l'histoire ont montré qu'ils pouvaient un temps, mais un temps seulement, faire effet.

Car chacun sait que la vie nous a aussi appris que l'arroseur pouvait se retrouver arrosé ! Comme on dit à Calais : « fo qui fache gaf parch qu' à forche ed craché in l'air, cha va finire par leur artombé sul coin du museau ».



Vous n'y étiez pas, vous avez raté ça...

Fidèle à son habitude, Natacha Bouchart nous a refait son petit numéro lors du conseil municipal. Agressant, mentant, attaquant personnellement sur certains points et empêchant à l'intéressé de répondre... Morceaux choisis.

Concernant une délibération sur Calais Promotion (ajoutée à la dernière minute) Jacky Hénin demandait si c'était la collectivité qui réalisait les travaux ou s'il s'agissait de l'association, la délibération étant de son point de vue peu claire. Natacha Bouchart répondait : « je demande au directeur des affaires juridiques de nous éclairer ». Trop dur comme question. Pas moyen de répondre toute seule comme une grande.

Délibération relative à un appel à projets dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Jacky Hénin intervenait pour expliquer que « On constate que deux thèmes en relation avec la jeunesse sont quasiment absents : la prévention de la délinquance et le sport. C'est inquiétant et cela n'augure rien de bon ». Natacha Bouchart demande à Mme Clerbout si elle souhaite ajouter quelques chose ? « Non, pas vraiment. » Natacha Bouchart expli-

que alors « les priorités ont été données, contrairement aux années précédentes, à l'emploi, à la santé, à la réussite éducative car il y avait un manque très fort d'éducation. Il y aura peut-être un peu moins d'occupationnel. » Ce sont les associations de proximité qui travaillent dans le quartier qui vont être contentes d'apprendre ce qu'on pense de leur travail chez les nouveaux élus. Sur la même délibération Caroline Matrat intervenait : « Votre ambition, celle de votre équipe, est de faire en sorte que les gens viennent à Calais et que ceux qui y vivent y soient bien. Vous ne réussirez pas votre pari sans vous préoccuper des jeunes et sans investir dans la prévention contre la délinquance. A Calais, la jeunesse est en souffrance, les problèmes de délinquance importants, il se développe un climat d'insécurité qui compromet le bien vivre à Calais. » Natacha Bouchart : « Vous avez un discours inquiétant. D'après les statistiques, la délinquance a baissé dans le Calaisis. » Caroline Matrat : « Je vous invite à m'accompagner dans le quartier St-Pierre et dans mon quotidien pour constater ce qui s'y passe. » Natacha

Bouchart : « Dans ce quartier il n'y a rien, pas de maison de quartier, pas d'équipement structurant... Si vous voulez participer à construire ce que vous n'avez pas fait... » Jacky Hénin : « Vous pourrez le faire sur des réserves foncières que l'on avait prévues à cet effet » Natacha Bouchart : « C'est facile de dire « on le fera après »... N'empêche que c'est vrai et que cela la fait enrager.

Délibérations Personnel 1, 2, 3 et 4 relatives au recrutement de 4 agents, Jacky Hénin : « pouvez-vous m'expliquer pourquoi, alors que les délibérations ne sont pas encore votées, le personnel concerné est déjà en place ? » Réponse de Natacha Bouchart (complètement hors sujet) : « J'ai bien compris votre stratégie : me faire passer soit pour une imbécile, soit une débile, soit pour une femme (sic). Je vais dire ici devant tout le monde que la ville employait des personnes pour la plus ancienne depuis 1968 (sic), qui n'avaient aucun contrat de travail, pas de statut, pas de prime... J'ai donc décidé de régulariser cet état de fait. Nous sommes en train de rétablir la justice sociale que vous avez méprisée durant

(suite page 2)

En bref... En bref... En bref... En bref... En bref...

La plume court, la mégalomanie aussi !

Principe de liberté oblige nous vous laissons juger, mais nous vous invitons à consulter le blog de Philippe Blet. Nous apprenons que la CAC versera 100 mille euros pendant 5 ans pour aider les entreprises. Peu importe qu'elles puissent déposer leur bilan et que les fonds (publics) disparaissent sans laisser de traces. Le président nous avoue quand même courageusement ne pas connaître les modalités et critères de versement de cette aide. Un peu comme si l'on votait un budget sans objectif ! Et l'on s'étonne après que les finances de la CAC connaissent des petits soucis ! Surtout ne tentez pas d'apporter un commentaire, une aide par vos remarques à l' élu. Car vous seriez alors surpris de constater que son blog étudie d'abord votre commentaire et le zappe tout simplement

s'il n'est pas conforme à la pensée ambiante. Bel exemple de démocratie. Le Rusé vous invite à faire le test, c'est pour le moins instructif en la matière Et dire qu'il réclame des primaires à gauche, espérons que les votes ne passeront pas par son blog !

Natacha forme ses élus !

Non il n'y a là aucune allusion à la fable de la grenouille qui voulait devenir plus grosse que le boeuf. Même si certains, semble-t-il, prennent un peu la grosse tête. Non, il s'agit là d'une vraie formation que la princesse a offert à son équipe. Et on vous le donne en le mille, sur quoi portait cette formation ? Sur l'engagement de la dépense publique. Un peu tard pour l'adjoint au tourisme qui fût pourtant, nous rapporte-t-on, le meilleur participant. Mais elle court, elle court, l'enquête des services financiers... Il Jure, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendra plus.



Le saviez-vous ?

De nombreuses personnes nous posant la question régulièrement, nous vous rappelons que, oui, Jacky Hénin marie. A plusieurs reprises il a d'ailleurs été sollicité pour procéder au mariage de couples qui ne souhaitaient pas être unis par des membres de la nouvelle municipalité. Alors si on vous pose la question, vous saurez...

On y pense

« Un Marx et ça repart »

A l'occasion de la sortie de son livre « Un Marx et ça repart », Alain Bocquet sera présent au Channel, scène nationale, Bd Gambetta pour une séance de dédicace, le mardi 29 septembre prochain à 18 h 30. Venez nombreux.



(suite de la page 1)

Vous n'y étiez pas, vous avez raté ça...

des années. » Jacky Hénin demande alors la parole pour répondre. Refus de Natacha Bouchart. En tout cas, la démocratie, c'est toujours pas son truc. Vous, vous pourrez voir la réponse (ci-dessous).

Délibération Travaux 5 sur l'attribution du marché de l'entretien de la Cité de la dentelle à une entreprise privée, Jacky Hénin déclarait : « Pour le compte de la cité internationale de la dentelle et de la mode... une consultation par voie d'appel d'offres ouvert, a été engagée le 17 juillet 2009 pour désigner une entreprise qui sera chargée...

Sûrement d'une tâche hautement technique que le service public ne serait pas à même d'effectuer ! Chargée du nettoyage des sols, des vitres, des sanitaires, des murs et des vitrines.

Ainsi donc les salariés du service public seraient incapables d'accomplir de telles tâches ? Pour-

tant, l'hôtel de ville, les services administratifs quai de la gendarmerie, les services administratifs rue de Toul, le musée des Beaux-Arts... et tant d'autres secteurs, sont actuellement entretenus par du personnel ville qui donne satisfaction. Dans les services communautaires il en est de même !

Malgré cette réalité, vous décidez de confier au privé une mission de service public.

Les salariés de la fonction publique territoriale seront heureux de constater qu'après les avoir bien endormis avec des primes d'élections, vous passez aujourd'hui à la phase deux de votre plan, la privatisation.

A qui le tour demain ?

Quel que soit l'argument que vous emploierez, il ne parviendra pas à nous convaincre :

Vous vous privez volontairement de possibilités de formations et d'emplois stables pour des demandeurs d'emplois Calaisiens,

Vous vous privez de la possibilité d'un pool de nettoyage compétent, pouvant par ailleurs comme il l'a montré par le passé s'adapter à toutes les situations.

Enfin vous n'arriverez pas à masquer qu'un entrepreneur réalisera, grâce à vous, des bénéfices sur le dos de ses salariés. »

Réponse de Natacha Bouchart : « On n'achète pas les gens. Vous ne savez pas ça, hein ? Ils réfléchissent. Surtout que la plupart n'habitent pas Calais. » Et l'attribution de primes d'élection à la charge du contribuable, ça s'appelle comment ?

Au moins Jacky Hénin aura-t-il essayé de détendre l'atmosphère de ce conseil en proposant que le chariot choisi pour accueillir le colis de fin d'année puisse disposer de plusieurs roues (un S ayant été malencontreusement oublié dans la délibération).

Pas sûr que ça ait marché...

Agents d'entretien : Jacky Hénin explique...

Le système des agents d'entretien des écoles a été mis en place il y a plus de 40 ans, sous l'égide d'une municipalité de droite et s'est poursuivi ensuite, sans jamais avoir été mis en cause par l'autorité de tutelle (l'Etat).

Pour ma part, élu en 2000, j'ai accepté les fonctions de maire et ai donc hérité de ce système. J'en ai assumé la charge.

De quoi s'agit-il ? De salariées qui travaillent quelques heures par jour, du mois de septembre au mois de juin pour le nettoyage des locaux scolaires. Aucune d'entre elle n'a jamais été laissée de côté, toutes, dès lors qu'elles faisaient correctement leur travail, ont été reconduites dans le cadre de ce qui avait été mis en place et qui, je le répète, n'avait posé problème à personne, même pas à l'Etat qui contrôle les décisions des collectivités.

Pour aider certains agents à obtenir un peu plus d'heures, il avait été admis que les agents qui le souhaitaient pouvaient travailler au camp Jules Ferry.

Par ailleurs, durant mon mandat, j'ai reçu, à plusieurs reprises, les personnels (celui des cantines également) et ai, dans la plupart

des cas, répondu favorablement à leurs revendications, dans la limite ce que permettaient les finances calaisiennes.

En 2004, la chambre régionale des comptes faisait apparaître le caractère anormal de la situation administrative des agents tout en préconisant qu'une solution statutaire puisse être trouvée dans les années à venir.

Cette opération n'ayant pas été programmée dans le mandat 2001-2008, j'ai demandé à la directrice des ressources humaines de la ville de Calais et au directeur de la caisse des écoles (les agents de service des cantines étant dans la même situation), de travailler sur la titularisation de l'ensemble de ces personnels, pour qu'ils soient tous régularisés au 1^{er} janvier 2009.

Le changement de municipalité aura donc retardé cette disposition d'une année, et elle n'a pour l'instant répondu que partiellement à la problématique, puisque les agents des cantines n'ont toujours pas été régularisés.

Tout cela ne doit toutefois cependant pas occulter la question de fond qui était posée : la casse du service public par une municipi-

politité UMP, qui recrute allègrement des contractuels, des retraités et qui externalise l'entretien des locaux de la Cité de la Dentelle.

Cette politique de recrutement ne profite donc pas finalement aux Calaisiens : c'était pourtant la promesse électorale majeure de l'équipe Bouchart. Les citoyens apprécieront.

Par ailleurs, la titularisation des personnels, si elle peut les rassurer, ne leur amènera que peu d'avantages et surtout pas plus d'heures, à moins de solliciter sa mutation pour un autre service, mais là, cela semble compromis compte-tenu des orientations prises.

Pour conclure, je dirai simplement qu'il est pour le moins risible de voir la représentante de l'UMP, responsable (au titre de la politique économique menée dans le pays par ses amis) des centaines de suppressions d'emplois que subit le Calaisis depuis des mois, venir tenter de se dédouaner par une opération de pure diversion.

L'avenir, très rapidement, montrera les limites de cette majorité de circonstance.

Ça m'gratte

Comique troupié

Jean-Marc Ben est en mal de reconnaissance. Et il ne sait plus quoi faire pour qu'on parle un peu plus de lui. Alors il a trouvé une idée : voilà qu'il se met à dénigrer Jacky Hénin sur son blog. « Pour l'instant il se fait un peu de cinéma et répète « Jacky, le retour II » mais sans grande conviction. (...) Le PC local sait déjà qu'il n'arrivera pas à rassembler autour de lui pour les prochaines municipales de Calais. » Manifestement il n'est pas au courant que Jacky Hénin a remporté les Européennes avec un score de 30% sur Calais, et qu'il était arrivé en tête de la cantonale partielle de 2008 en réalisant 43 % sur la partie de Calais au premier tour... Jean-Marc Ben tenterait-il une reconversion de comique troupié ? Pourquoi pas après tout, vu que la politique ça n'a pas l'air d'être son truc. Il peine en effet à trouver son camp : hier chez les écolos, il n'a pas hésité à rejoindre l'actuelle majorité, celle-là même qui a été élue avec le soutien du FN. Ça c'est un homme de grande conviction ! Conseil à Jean-Marc Ben : qu'il arrête la politique avant d'être vraiment trop ridicule !



Moins cher ou plus cher ?

Décidément ils sont trop drôles les élus de la nouvelle majorité. Pour contrer Jacky Hénin qui expliquait (concernant les colis de Noël) « je constate que l'enveloppe est dépassée de 10%. Avant vous disiez que c'était mal fait et trop cher », Muriel Wolwerik rétorquait : « il y a 2 éléments en plus dans le colis. » C'est sans doute ce qui explique qu'en 2009 les colis de Noël coûteront 60 000 € de plus qu'en 2008. Sans compter qu'une personne a été embauchée spécialement pour s'occuper de ce dossier hautement sensible... Tu parles d'une économie...

La phrase...

« Concernant le personnel, je suis persuadée qu'ils se sentent mieux qu'avant, mieux traités, mieux mis en valeur. » Les agents municipaux n'ont pas dû en croire leurs yeux en lisant cette phrase dans la presse au lendemain du conseil municipal. D'autant qu'elle le disait sans rire à peine 5 minutes avant de rétorquer au directeur général des services qui tentait de lui apporter son aide pour répondre à une question qui lui était posée : « J'aimerais qu'on ne m'interrompe pas M. Mariette. Merci. » Une maîtresse d'école reprenant un élève turbulent ! La même semaine elle avait traité plusieurs directeurs de service comme des moins que rien en pleine réunion de coordination. Moralité : Natacha Bouchart n'a pas la même définition de « mieux traité et considéré » que nous...

Le mensonge comme ligne de conduite

Avant il n'y avait que Natacha qui mentait effrontément : sur les finances de la ville soi-disant dans le rouge (on a vu que c'était faux), sur le Stade de l'Epopée dont tous les équipements n'auraient pas été prévus (trop drôle), sur...

Mais il faut croire que c'est aussi contagieux que la grippe A puisque les autres membres de la majorité s'y mettent aussi. Exemples concrets :

M. Mignonnet concernant la délib' sur le rapport annuel 2008 sur la qualité et le prix de l'assainissement : « *il y a encore des choses que vous n'avez pas prévu et que nous allons devoir faire : la protection des champs captants.* » Faux, c'était signé au moins un an avant les élections comme le précisait aussitôt Jacky Hénin.

M. Agyus concernant les délib' U2 et U3 sur l'accession sociale à la propriété : « *On pourrait parler ce soir de l'attribution des logements sociaux, de la façon dont ça a été fait...* » Mais quand on

dit un truc, faut assumer. Jacky Hénin : « *quand vous dites « si on regardait l'attribution des logements sociaux... » soit vous avez quelque chose à dire et vous le dites, ou vous vous taisez.* » M. Agyus a préféré se taire. Mais on connaît la méthode : faire croire que... M. Hénin, lui, continuait : « *Par contre qu'un conseiller municipal se soit fait élire au CA de l'OPHLM pour obtenir l'attribution d'une maison individuelle, ça c'est une réalité.* »

Marcel Pidou concernant une question sur le logement social, alors qu'il n'écoutait pas, répond : « *Vous êtes aujourd'hui pour un logement social mais nous avons logé plus de 400 familles sur les 500 à reloger dans le cadre de l'ANRU car vous n'aviez rien prévu.* » Faux, archi faux et qui plus est stupide. C'en est même consternant. Les familles étaient relogées bien avant la destruction des tours... La presse s'en était d'ailleurs largement fait écho à l'époque...

Vous avez dit misogynie ?

Natacha Bouchart accuse Jacky Hénin de misogynie, mais sait-elle simplement ce que ce mot signifie ? Nous pensons que non. Explications.

Et tout d'abord quand peut-on dire de quelqu'un qu'il est misogyne ? Si l'on se réfère au Larousse il s'agit de quelqu'un qui manifeste une hostilité systématique à l'égard des femmes. Cela s'applique-t-il à Jacky Hénin ? A-t-il, lorsqu'il était maire, pratiqué la discrimination à l'emba-

che pour n'avoir que des hommes à ses côtés ? Que nenni, bien au contraire ! A-t-il déjà eu un comportement qui laisse à penser que... ? Jamais ! Non, ce n'est pas de sa condition de femme dont il est question mais de ses capacités... L'incompétence n'est pas une question de sexe. Elle serait née homme, ça n'y aurait rien changé. Toutefois à notre tour de nous interroger : pourquoi Natacha Bouchart ne s'entoure-t-elle (presque) que de

femmes ? UNE personne chargée des animations au service relations publiques, UNE responsable du service des relations publiques, deux NOUVELLES recrues au service communication, UNE directrice du département de la promotion urbaine, UNE responsable du service..., UNE responsable de l'accueil à la cité de la dentelle et de la mode... Ferait-elle preuve de misandrie ?

Rangs clairsemés dans la majorité

Déjà fatigués les élus de la nouvelle majorité ? A moins que tout simplement les débats du conseil municipal qui concernent la vie des Calaisiens, ne les concernent pas eux. Toujours est-il que 7 élus sur 38 étaient absents ce mercredi. Parmi eux : Philippe Blet, premier adjoint, Antoine Deguînes, adjoint à la culture...

L'honnêteté nous oblige à dire que des élus manquaient aussi à l'appel dans l'opposition : Une qui venait d'accoucher (félicitations à Mme Quenez et au papa et bienvenue à leur petite fille...), deux pour cause de décès dans la famille, le 4e pour cause de séance à l'Assemblée nationale. Jacky Hénin, lui, était bien présent bien que le conseil municipal ait été programmé en pleine séance plénière à Strasbourg. Comme le seront les autres

conseils d'ailleurs. Jacky Hénin a donc fait l'aller-retour spécialement pour participer aux débats. Parce que, pour lui, la défense des intérêts des Calaisiens, ce n'est pas du vent.

Remarquez, l'absence a bien sûr ses avantages. Elle permet par exemple de ne pas avoir à prendre position en public sur des sujets qui fâchent. Comme la privatisation d'un service public dont il était question dans la délibération relative à la Cité de la Dentelle. Du coup, peut-être a-t-on mal vu, mais exceptée l'opposition, aucun élu ne s'est abstenu ou a voté contre. Autrement dit, sauf erreur de notre part, les pseudo socialistes de la majorité ont voté pour la privatisation d'un service public ! C'est pas beau ça ?

Ça m'gratte

Ma sorcière malaimée

Reconnaissons-le, le titre de l'article sur le conseil municipal (paru dans l'édition du 17 septembre de la Voix du Nord) était plutôt drôle. « *Natacha Bouchart assomme Jacky Hénin d'un coup de balai.* ». Même s'il est un peu « sévère » car jamais il n'est fait allusion au fait que Natacha Bouchart a empêché Jacky Hénin de répondre (elle serait bien du style à s'attaquer à ceux qui ne peuvent pas se défendre : c'est toujours plus facile de taper un homme attaché/muselé), il est amusant. Et surtout, il nous a fait réaliser une chose : effectivement, c'est le journaliste qui a raison ; Natacha Bouchart n'est pas une princesse, c'est une sorcière ! Et franchement, rien que pour ça, ça valait le coup (de balai)...



C'est qui lui ?

Natacha Bouchart ne connaît pas bien les membres de l'opposition : elle s'est adressée à Mme François (absente du conseil), alors qu'ils s'agissait de Mme Lheureux. Elle ne peut pas connaître tout le monde. Là où c'est plus gênant c'est que même ses propres conseillers ne semblent pas lui être très familiers. Lors du même conseil elle s'est en effet adressée à M. Agyus en le prenant pour M. Mignonnet. Conseil aux membres du cabinet (ils sont tellement nombreux que ça ne devrait pas être un problème) : penser à lui préparer un trombinoscope...

Disparition d'un logement

Nouveau scoop lors du conseil municipal : Natacha Bouchart déclarait que l'ancienne municipalité n'avait pas prévu le logement du concierge à la Cité de la Dentelle. Et là, on se dit : « *Mais qu'est-ce qu'on a fait pour récolter une équipe pareille ?* » L'ancienne municipalité avait en effet acquis une maison juste à côté de la Cité dans l'objectif d'héberger le dit concierge. Qu'en ont fait les nouveaux élus ? Mystère... Peut-être héberge-t-il un élu, un ami... Allez savoir. Quoi qu'il en soit il n'aurait pas dû y avoir de problème. Mais ça serait moins drôle. Et surtout, Natacha Bouchart n'aurait pas pu nous faire son petit numéro sur l'air de « *encore une fois c'est nous qui avons dû régler les problèmes d'avant.* » Ben voyons...



Pas encore abonné ?

NOM : Prénom :

Tel :

(ou simplement) Email :

A renvoyer à :

ruse62@yahoo.fr